

Le Petit Bavard

Le site de la commune : saintsulpicedepommeray.fr
Facebook : Commune Saint-Sulpice.

Conseil Municipal : mardi 4 novembre 2025 à 20h15 en mairie.



SECURITE CHANTIER RUE DES TILLEULS

**Merci de veiller aux limitations
de vitesse dans la rue des Tilleuls.**

Les travaux sont toujours en cours et les entreprises qui interviennent déplorent la vitesse excessive des voitures et les dégradations sur le chantier.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

AMIES VOIX 2025
FESTIVAL DE CONTES

Le goût des mots
par Najoua Darwiche

Vendredi 3 octobre
à 19 h
Salle polyvalente
SAINT-SULPICE-DE-POMMERAY

LOIR&CHER
notre département

Soirée Conte Gratuite

Informations sur lecture41.fr

Exposition
des enfants des écoles
dès 16h30.

DU 3 SEPTEMBRE AU 15 OCTOBRE 2025
aux heures d'ouverture de la bibliothèque rue des Tilleuls
Kamishibai de 3 à 7 ans et **Jeux en bois**

La bibliothèque sera fermée
le vendredi 3 octobre ainsi que
mercredi 29 et vendredi 31 octobre prochain.



VILLAGE PROPRE

Jeudi 9 octobre à 8h45 à la mairie



LES JOURNÉES DES COLLÈGES

du 14 au 16 octobre 2025

Les journées des collèges sont organisées par la Société Départementale d'Agriculture 41 avec le soutien du Conseil Départemental.

La commune, comme depuis plusieurs années, va accueillir environ 1 100 collégiens des classes de 6^{ème} pour les sensibiliser à la transformation des produits alimentaires (en lien avec leur programme scolaire).

La plus grande prudence sera demandée aux automobilistes qui emprunteront la rue de la mairie du fait de l'affluence (bus, enfants).

FISSURES LIÉES À LA SÉCHERESSE



Si vous avez constaté des fissures liées à l'été 2025, vous devez déposer **avant la fin de l'année en mairie un courrier** expliquant les dommages constatés afin que la commune dépose une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle auprès de la Préfecture.

ESPACE SANS TABAC



Depuis le 1^{er} juillet 2025, il est interdit de fumer dans plusieurs lieux extérieurs publics, notamment dans les parcs et jardins, les abords des écoles, des stades, des établissements sportifs et des bibliothèques soit la majorité des lieux susceptibles d'accueillir des enfants.

La commune a mis en place une signalétique près des lieux concernés.

ELECTIONS MUNICIPALES 2026

Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2026. Pour voter il faut s'inscrire au plus tard le vendredi 6 février 2026.

Ce délai est reporté au 5 mars 2026 si vous êtes jeune de 18 ans n'ayant pas fait le recensement citoyen, déménagement récent, acquisition récente de la nationalité française, droit de vote récemment recouvré.

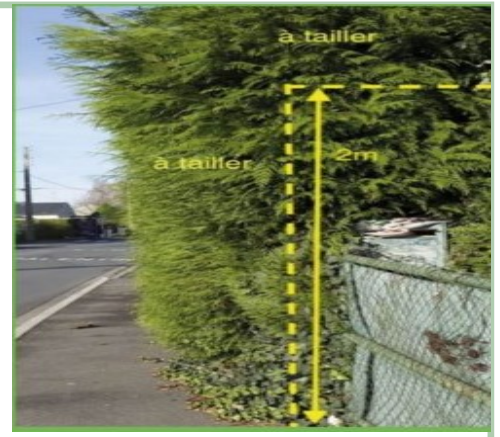
Si votre 18^{ème} anniversaire a lieu entre le 6 février et le 21 mars, vous pouvez consulter la page <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34240> pour savoir si vous pourrez voter et sous quelles conditions.



ELAGAGE

Nous vous rappelons que les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie).

Toute la végétation doit être taillée à l'aplomb du domaine public et la hauteur doit être limitée à 2 m.



CIMETIÈRE - JARDIN DU SOUVENIR

Un dépôt de cendres funéraires a été constaté sur les galets du jardin du souvenir, dans le cimetière, en l'absence de toute autorisation préalable de la mairie, comme l'exige la réglementation en vigueur.

Conformément au règlement, tous les ornements et attributs funéraires sont interdits. Nous invitons donc les familles et proches des défunts à bien vouloir procéder au retrait des objets funéraires (plaques, décorations, etc). Pour rappel, seul le fleurissement (fleurs naturelles seulement) devant le site de dispersion des cendres est autorisé.

DEJECTIONS CANINES

Les trottoirs de notre ville se transforment parfois en parcours du combattant à cause des déjections canines non ramassées. Un problème d'hygiène, de sécurité (risque de chute) et de respect de l'espace public.

Cette incivilité peut coûter jusqu'à 450 € d'amende (art. R632-1 du Code Pénal). **Pourtant il suffit d'un sachet, 10 secondes et c'est propre pour tous !**



RECYCLAGE DES ANCIENS PORTABLES

Orange organise une collecte des téléphones qui ne fonctionnent plus ou qui n'ont plus de valeur marchande.

Ceux en état de marche seront testés et reconditionnés et ceux qui ne fonctionnent plus seront recyclés : les matières dangereuses seront traitées et les métaux rares réutilisés.

En recyclant votre téléphone portable, vous soutenez une économie plus durable et solidaire en créant des emplois. Vous faites également un geste pour la planète. **Un point de collecte est à votre disposition à l'accueil de la mairie jusqu'au 31 octobre 2025.**



RENDEZ-VOUS DE LA RÉPARATION

Samedi 18 octobre de 10h à 18h

Les Greniers de Vineuil - 118 route de Chambord à Vineuil

Informations au 09 88 41 88 01.





VIDE DRESSING



**MARDI 11 NOVEMBRE 2025
DE 9H À 17H**

SALLE DES FÊTES DE ST SULPICE DE POMMERAY

**INSCRIPTIONS AVANT LE 04/11/25 :
ANIMATIONS@SAINTSULPICEBASKET41.FR**

À PARTIR DE 18H



06 79 96 86 45/ 06 31 28 58 02

BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE

imprimé par nos soins

ne pas jeter sur la voie publique

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES**

*Prévention MAIF
et Vivre et Sortir proposent*

UNE REMISE À NIVEAU SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Mardi 7 octobre 2025 dès 9h30 à la salle polyvalente

Renseignements : Simone GAVEAU au 06 22 50 30 11.



LES SENIORS ET LE NUMÉRIQUE

Mardi 7 octobre 2025 de 8h30 à 17h

Au Minotaure à Vendôme

Renseignements : 02 54 58 44 37